

**ABONNEMENT.**  
**Saumur.**  
 Un an . . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 16  
 Trois mois . . . . . 9

**Poste :**  
 Un an . . . . . 35 fr.  
 Six mois . . . . . 18  
 Trois mois . . . . . 10

**On s'abonne :**  
 A SAUMUR,  
 Au bureau du Journal  
 ou en envoyant un mandat  
 sur la poste,  
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

**INSERTIONS.**  
 Annonces, la ligne . . . 20 c.  
 Réclames, — . . . . . 30  
 Faits divers, — . . . . . 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
 Du droit de refuser la publication,  
 des insertions reçues et même payées,  
 sans restitution dans ce dernier cas;  
 Et du droit de modifier la rédaction  
 des annonces.

Les articles communiqués  
 doivent être remis au bureau  
 du journal la veille de la repro-  
 duction, avant midi.  
 Les manuscrits déposés ne  
 sont pas rendus.

**On s'abonne :**  
 A PARIS,  
 A L'AGENCE HAVAS  
 8, place de la Bourse.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 21 AVRIL

**UNE EXPLICATION NÉCESSAIRE.**

La Gazette de Pékin a enfin parlé. Mais ce qu'elle dit nous inquiète énormément. Voici : « La Chine et la France ayant décidé de reprendre leurs bonnes relations, nous donnons notre consentement à la convention de Tien-Tsin. »

Et tous les ordres donnés aux troupes chinoises sont donnés conformément à ce traité fameux. Or, la convention de Tien-Tsin, rédigée par le capitaine Fournier, contenait un préambule, cinq articles, et des compléments.

On demanda à M. Ferry d'en vouloir bien communiquer le texte.

Il ne put faire cette communication, car le capitaine Fournier avait publié de garder le double de ladite convention.

Et quand nos troupes, mal renseignées, voulurent prendre possession de Bac-Lé, elles furent reçues à coups de fusil.

On vota millions et renforts. Mais impossible de se mettre sous l'œil le plus petit morceau de texte de la convention de Tien-Tsin.

Or, voilà que les journaux anglais nous apportent un beau jour le fac simile de cette invisible convention.

Tableau I

Le préambule y était, les compléments y étaient, mais les cinq articles étaient biffés.

Le capitaine Fournier se battit à l'épée avec M. de Rochefort, et ce fut tout l'éclaircissement que la France obtint.

Mais, la Chine ayant certifié que les ratifications authentiques et convenues, nous nous demandons ce que peut bien signifier une nouvelle convention basée sur l'ancienne convention de Tien-Tsin.

Dans ces affaires très-graves, la Chine s'étant moquée tout le temps du gouvernement Ferry, et le gouvernement Ferry s'é-

tant de tout temps moqué de la France, nous voudrions bien savoir si, cette fois, le traité a été rédigé et surtout signé en double; et il nous serait très-agréable d'en connaître le texte authentique. Il s'est déjà produit trop de contradictions à ce sujet depuis huit jours pour que nous soyons en droit de nous méfier. Une explication serait grandement nécessaire.

**Chronique générale.**

L'ambassade d'Espagne a fait communiquer à la presse parisienne la note suivante :

« Les bruits d'une prétendue insurrection en Espagne ont couru samedi à la Bourse. Les nouvelles officielles et privées reçues à l'ambassade nous autorisent à déclarer que ces bruits sont inexacts, l'ordre public n'ayant pas été troublé un seul instant en Espagne. »

Ce canard, lancé par des journaux républicains, avait pour but de mettre en garde les électeurs français contre les dangers des gouvernements monarchiques.

C'est bien le cas de rappeler ici la morale de la paille et de la poudre.

Le mouvement préfectoral sera soumis aujourd'hui au conseil. Il comporte le remplacement des préfets du Gard, du Doubs et de Meurthe-et-Moselle, appelés à des directions au ministère de l'intérieur; il devra, en outre, pourvoir au remplacement des préfets du Morbihan et de la Vendée. Enfin deux ou trois préfets, parmi lesquels celui d'Indre-et-Loire, seront admis à la retraite. M. Grimanelli, préfet de la Haute-Savoie, est nommé préfet du Gard; M. Jabouille, préfet de Maine-et-Loire, serait nommé préfet du Doubs, en remplacement de M. Levailant.

Le mouvement portera sur une trentaine de préfectures.

Plusieurs secrétaires généraux, notamment M. Drouin, secrétaire général du Rhône, seront appelés à des postes de préfets.

Le nouveau cabinet continue chaque jour à faire l'inventaire des pièces et documents diplomatiques laissés par l'ancien ministère. Il marche de surprises en surprises. On pourrait trouver la chose plaisante, si la France ne devait payer les fautes commises par M. Jules Ferry.

Les îles Pescadore, oubliées dans les préliminaires de paix et que nous allons être obligés de restituer, constituent un mouillage excellent et auraient été d'une grande utilité que l'île de Formose. Ce fait avait été signalé à l'ancien président du conseil par l'amiral Courbet qui n'avait cessé de demander l'ordre de prendre ces îles.

M. Patenôtre, ministre de France à Shanghai, a dû partir hier pour se rendre à Tien-Tsin. D'un autre côté, on signale le départ des plénipotentiaires chinois qui se rendent à Hanoi en vue de la ratification de la paix avec la France.

**LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES.**

M. Brisson est d'accord avec ses collègues pour demander à la Chambre de voter au plus tôt le budget 1886. Afin de ne pas retarder ce vote, il a été décidé que les ministres ne soumettraient à la Chambre que les projets strictement indispensables.

La Ligue croit savoir que le ministère fera son possible pour que la Chambre se sépare définitivement aussitôt après l'approbation du budget.

**LE « BOSPHORE ÉGYPTIEN ».**

Une dépêche du Caire dit que le gouvernement égyptien n'a pas encore répondu à

la note française qui demande la réouverture de l'imprimerie Serrière et la révocation de l'officier de police qui a accompli la violation de domicile.

D'après une dépêche du Caire de l'Observateur, le gouvernement égyptien, comptant sur l'appui de l'Angleterre, aurait repoussé les demandes de la France au sujet du Bosphore.

**NOUVEAUX COMBATS AU TONKIN.**

Londres, 20 avril. — D'après des avis de Hong-Kong, télégraphiés au Standard, à la date du 19 avril, de nouvelles rencontres auraient eu lieu à l'Ouest du Tonkin. Les Chinois prétendent avoir obtenu l'avantage; ils avouent toutefois des pertes considérables.

Le blocus de Formose a été complètement levé le 16 avril.

M. Jules Ferry n'est ni en Italie ni en Espagne. Il organise une balconnade, en grand, genre Gambetta, pour la prochaine campagne électorale. Sous peu on l'entendra à Grenoble, et ce discours sera, nous disent certains journaux, suivi de plusieurs autres. Nous croyons bien que M. Ferry commencera, mais nous doutons fort qu'il puisse, à moins qu'il ne compose à l'avance son auditoire avec les débris de son anti-chambre parlementaire, aller jusqu'au bout de son premier discours.

Si ruinés qu'ils puissent être par les tonkinades de l'ex-président du conseil, les contribuables trouveront bien encore au fond de leurs poches quelques sous pour acheter sifflet et pommes cuites.

**LE CRIME DE LA RUE DE SÈZE**

Nous avons annoncé brièvement, hier, que l'assassin de M<sup>me</sup> Cornet était arrêté. Voici quelques détails sur cette arrestation :

32 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

**L'ENFANT VOLÉ**

Par Louis COLLAS

XI

**LA POINTE DU RAZ (suite)**

Comme Fernic restait silencieux, je lui dis :

— Et depuis, qu'est-il arrivé ?

— Depuis, il n'a pas revu son fils. Quand il eut accompli sa mission, il dut partir pour le Sénégal.

En revenant, il avait l'intention de se consacrer à l'éducation de son fils, dont il voulait faire un homme digne de lui. — « Mon brave Fernic, me dit-il, le temps des aventures est fini, je crois que je vais dire adieu à ma carrière de marin. Que se passait-il quand il entra dans sa demeure ? Je ne sais et il ne m'appartient pas d'approfondir ce mystère; mais ceux qui l'ont vu alors m'ont dit qu'il était méconnaissable : il avait vieilli de dix ans. Il repartit et depuis on ne l'a pas revu en France. Le bruit de ses belles actions est d'abord sans nouvelles. Puis on a annoncé qu'il avait péri dans un combat disproportionné contre les Anglais.

Pauvre capitaine de Kerhaus, je ne puis penser à lui sans que mon cœur se serre.

Moi aussi j'éprouvais une vive sympathie pour cette grande figure. Ces conversations étaient pour moi un précieux enseignement. Heureux le jeune homme que l'on élève à l'école de l'admiration, à qui l'on apprend à voir les beaux côtés de l'humanité plutôt qu'à en apprécier les vices ! Il n'observe que trop tôt les infirmités et les aspects misérables de notre nature. S'il est obligé au contact du monde de descendre des hauts sommets sur lesquels s'est portée sa pensée, au moins il conserve la flamme vivifiante qui échauffe et fortifie son cœur.

**XII**

**LE NAUFRAGÉ.**

Les retards succédant aux retards m'avaient amené jusqu'à l'été de 1795. Bien des événements s'étaient passés depuis la bataille du 1<sup>er</sup> juin de l'année précédente. La révolution du 9 thermidor avait mis fin à la dictature de Robespierre; ensuite était venue la réaction contre l'épouvantable régime dont il avait été le représentant; la Terreur s'était retournée contre les terroristes, la journée du 1<sup>er</sup> prairial avait assuré leur défaite, les armées avaient livré une série de combats victorieux sur toutes les frontières.

L'écho de tous ces faits arrivait à peine jusqu'à moi; je savais vaguement qu'il y avait en France

de grandes souffrances, qu'aux grandes choses se mêlaient de grands crimes; mais, je l'avoue, je ne prenais qu'un médiocre intérêt aux lottes qui se livraient loin de moi. J'étais absorbé par une seule pensée, retrouver ma famille. C'était mon idée fixe, toutes les autres préoccupations disparaissaient devant elle.

J'avais fixé en moi-même la date où je devais reprendre mon voyage d'exploration, je n'en étais séparé que par quelques jours. Par une belle soirée, nous nous promenions, Fernic et moi, sur la crête des falaises; le temps était calme, l'eau était tellement transparente que nous voyions les bars et les autres poissons se jouer dans ses profondeurs; c'était seulement dans les gouffres toujours orageux que le bruit des vagues se faisait entendre; partout ailleurs, la surface des flots présentait à peine des rides qui se confondaient dans une serene uniformité. Les oiseaux de mer affleuraient de leurs longues ailes en poussant des cris plaintifs. L'horizon était admirablement limpide, et je voyais distinctement l'île de Sein dont les côtes basses étaient entourées d'une ceinture bleuâtre. Jamais la mer ne m'avait paru plus rassurante, et cependant Fernic, dont la verte vieillie avait conservé une vue perçante, s'obstinait à regarder avec une expression inquiète un point perdu dans les feux du soleil couchant.

— Un navire anglais, dit-il enfin.

Je fixai le point qu'il m'indiquait et fus longtemps sans rien apercevoir.

— Où va-t-il ? demandai-je.

— Vers le sud, mais il aura de la peine à atteindre son but.

— En effet, les vents sont bien calmes.

— Avant demain, ils ne souffleront que trop fort.

Je le regardai avec étonnement; dans cette mer si sereine, à peine effleurée par une brise insensible, je ne voyais aucun symptôme qui pût présager un orage.

— Ce navire, reprit Fernic, est dans un des passages les plus dangereux de la côte, il est à craindre qu'il ne soit poussé dans les courants, et alors une force presque irrésistible l'entraînera sur les brisants.

J'avais une confiance illimitée dans son expérience, mais je cherchais en vain un pronostic qui confirmât son affirmation. Nous continuâmes notre promenade; il était de plus en plus grave et s'obstinait à regarder dans la même direction.

Enfin, à l'extrême horizon, à l'endroit où le soleil disparaissait dans une frange de pourpre, j'aperçus un tout petit point noir qui bientôt grandit. J'entendis les lames déferler avec ce bruit sec qui est de mauvais augure pour les marins. Lorsque la nuit tomba, le nuage avait déjà pris un aspect menaçant, l'atmosphère était lourde, la brise même ne soufflait plus, et cependant le bruit

Marchandon était un habile voleur, il avait un casier judiciaire assez chargé. A un certain moment, il avait opéré avec une bande dont faisait partie un nommé Henri Martin, auquel il a volé le livret qui lui a servi à tromper le placeur de la rue Delaborde; il a opéré ensuite pour son propre compte.

Il se présentait comme valet de chambre dans les maisons où il supposait pouvoir faire une raffle fructueuse et où sa mine avenante le faisait engager.

Deux ou trois jours après, rarement plus, il disparaissait en essayant de détourner les soupçons, en laissant soit dans la cuisine, soit dans la salle à manger, plusieurs verres sur la table pour faire croire que le vol avait été commis par plusieurs malfaiteurs.

C'est à la suite de plusieurs vols de ce genre qu'il fut condamné une première fois en mai 1884, à treize mois de prison, et une seconde fois, en novembre de la même année, à dix ans de la même peine, mais par contumace; il avait réussi à s'échapper des mains des agents pendant qu'on le conduisait au commissariat de police, à la suite d'un vol commis chez le docteur de Lacharrière.

Ce sont ces condamnations antérieures qui ont permis de l'arrêter. On n'ignore pas en effet, que chaque fois qu'un prévenu est détenu pour une chose grave, la préfecture de police le fait photographier.

M. Kuehn fit rechercher aussitôt cette photographie, et la fit présenter au concierge de la rue de Séze, à sa femme et à la bonne de M<sup>me</sup> Cornet, mais à son grand désappointement aucun d'eux ne reconnut dans le portrait-carte qu'on leur montrait le valet de chambre que l'on recherchait.

Le chef de la sûreté, sans se décourager, persuadé qu'il était sur la bonne piste, poursuivit ses recherches. On savait que Henri Martin s'était, en entrant chez M<sup>me</sup> Cornet, procuré un habit noir pour faire son service; les agents de la sûreté parcoururent tous les fripiers du quartier avec la photographie de Marchandon, et, enfin, rue des Saussaies, trouvèrent un marchand d'habits qui déclara qu'effectivement il avait donné à crédit, à un individu qu'il avait connu dans le temps, un habit. La date de la vente portée sur son livre était bien celle de l'entrée de Henri Martin chez M<sup>me</sup> Cornet.

Interrogé par M. Kuehn, le fripier donna le nom de Marchandon, mais il ne put donner son adresse. Il ajouta toutefois que cet individu avait eu des relations dans le temps avec une jeune femme nommée Jeanne Blain qui habitait, à ce moment, rue du Cirque.

Rue du Cirque, on apprit que la jeune femme n'habitait plus Paris, mais qu'elle avait été se fixer avec son amant à Compiègne.

M. Kuehn, immédiatement averti, partit par le train de cinq heures pour Compiègne.

#### A COMPIÈGNE.

Pendant ce temps Marchandon était à table; il était triste, préoccupé, et, coïncidence bizarre, vers cinq heures, juste au

moment où M. Kuehn prenait le train — le fait a été rapporté par sa maîtresse — il s'est mis à pleurer à chaudes larmes.

Pourtant, dans l'après-midi, son attitude avait été des plus calmes; à la fin du déjeuner, sa maîtresse qui lisait un journal lui dit, en parlant de l'assassinat de M<sup>me</sup> Cornet :

— Ah! quelle horrible chose; comme on assassine facilement à Paris.

— Oui, lui répondit tranquillement Marchandon en envoyant au plafond des bouffées de fumée d'un excellent cigare, mais la police est bien faite à Paris et celui qui a fait le coup ne tardera pas à être arrêté.

Marchandon habitait à Compiègne depuis le mois de novembre dernier, rue Saint-Joseph, dans le quartier des Capucins, une maison isolée, très-confortablement meublée.

Il était très-bien considéré dans Compiègne où il avait présenté partout sa maîtresse comme sa femme légitime.

On a même assuré qu'aux dernières élections, il avait eu l'audace de poser, lui, repris de justice, déserteur au 5<sup>e</sup> dragons, sa candidature au conseil municipal.

#### L'ARRESTATION

A sept heures précises, M. Kuehn, assisté du commissaire de police de Compiègne, se présentait à la grille d'entrée de la maison de Marchandon. Il était seul alors avec l'inspecteur principal Gaillarde, les autres agents surveillaient si la maison n'avait pas d'autres issues, tandis que le commissaire, trop connu de Marchandon, s'effaçait pour ne pas donner l'éveil.

Ce fut Jeanne Blain qui vint ouvrir; aussitôt, M. Kuehn, l'écartant brusquement, se précipita, suivi de son inspecteur, dans la salle à manger, dont il s'était fait expliquer la disposition, et se jeta sur Marchandon qui, blême, tremblant, s'était levé en voyant entrer les deux hommes.

Il ne dit pas un mot quand il se vit appréhendé; toutefois, au moment où on lui passait les menottes, il essaya, mais en vain, de se dégager.

Une perquisition minutieuse faite ensuite dans la maison a amené la découverte d'un revolver chargé qui se trouvait dans la table de nuit de M<sup>me</sup> Cornet, et d'une glace à main, en or, d'un travail indien, que Marchandon avait prise à sa victime pour donner à sa maîtresse. C'est le seul bijou que l'assassin ait enlevé de chez M<sup>me</sup> Cornet.

D'autres bijoux provenant d'autres vols ont été également trouvés; parmi eux, figure une montre ancienne à répétition d'une grande valeur, qui a été reconnue avoir été volée chez M. le docteur Lacharrière. On a trouvé également une capote d'officier d'artillerie.

Marchandon et sa maîtresse ont été conduits ensuite à la gare où ils ont pris le train qui les a amenés à Paris, à minuit vingt.

Le chef de la sûreté a cru devoir garder à sa disposition la jeune femme, car il lui a paru peu probable, malgré les dénégations de celle-ci, qu'elle ait pu ignorer, depuis dix-huit mois qu'elle vivait avec Marchandon, les nombreux vols qu'il a commis.

devoir, il était en plein courant et il filait avec une rapidité prodigieuse vers les rochers où il se brisera.

Je lui montrai alors la lumière qui avait attiré mon attention. Il réfléchit un instant et murmura avec l'expression d'une colère indignée :

— Les misérables! les misérables!

Je ne comprenais pas, il me dit que c'était un moyen autrefois en usage parmi les naufrageurs de la côte pour conduire les navires à leur perte. Une lanterne placée entre les cornes d'une vache, balancée par les mouvements de l'animal, simulait un phare; les vagues s'interposant entre elle et la haute mer, il en résultait une illusion d'optique à laquelle les plus habiles se laissaient prendre.

— Les misérables! les misérables! répétait-il avec le même accent d'indignation.

Il haïssait les Anglais comme tous les marins de la côte bretonne, et il avait toujours vu venir avec plaisir l'occasion de les combattre, mais leur tendre par cupidité ce piège infernal, cela révoltait sa conscience. Il eût voulu pouvoir éteindre le perfide fanal, mais il était impossible de s'aventurer au milieu des accidents du terrain; c'eût été courir à une mort inévitable par cette nuit profonde; d'ailleurs, la pluie se mit bientôt à tomber à torrents et la lumière disparut.

(A suivre.)

LOUIS COLLAS.

Marchandon et Jeanne Blain ont été écroués, à une heure précise, au Dépôt.

#### CONFRONTATIONS

Samedi matin, à huit heures et demie, un fiacre amenait l'assassin rue de Séze, 4. Marchandon, malgré le calme qu'il affectait, avait dû passer une nuit terrible; il avait le visage terreux, les yeux cercés de noir et il semblait avoir vieilli de dix ans en douze heures.

L'interrogatoire a commencé aussitôt.

Marchandon a prétendu que ce n'était pas lui qui avait frappé M<sup>me</sup> Cornet, mais un de ses amis, valet de chambre comme lui, qu'il n'a pu désigner que sous le nom d'Anatole. Il n'a pu donner aucun détail satisfaisant sur ce complice imaginaire, dont il n'a pu donner l'adresse.

Tous les efforts des magistrats instructeurs se sont portés à lui démontrer qu'il avait agi seul et tâcher d'obtenir de lui des aveux complets.

A toutes leurs questions, Marchandon a répondu que son rôle s'était borné, dans cette affaire, à introduire son complice dans la chambre de M<sup>me</sup> Cornet.

A plusieurs reprises, ce dernier, poussé dans ses derniers retranchements, a été sur le point d'avouer, mais il est retombé dans un mutisme profond d'où on n'a pu le faire sortir.

Quelques minutes avant six heures, les confrontations étaient terminées.

Le *Petit Journal* constate que toutes les circonstances du crime ont été de longue date préméditées.

Cela semble, dit-il, extraordinaire, puisqu'il n'était entré que la veille au service de M<sup>me</sup> Cornet, mais cette préméditation a été clairement établie par l'enquête.

Marchandon s'était adressé à un des premiers bureaux de placement de Paris, ayant une clientèle de riches familles.

Son but, en se plaçant, était de renouveler le vol commis au détriment du docteur Lacharrière, rue Bonaparte.

Il avait deux places de valet de chambre en vue: l'une chez M<sup>me</sup> Cornet et l'autre auprès de la princesse P..., demeurant avenue Kléber.

M<sup>me</sup> Cornet arrêta le valet de chambre avant la princesse russe, et c'est peut-être à cela que celle-ci doit l'existence, car, dans l'après-midi, Marchandon n'a fait aucune difficulté pour avouer devant la princesse que c'était elle qu'il aurait volée et sans doute assassinée à défaut de M<sup>me</sup> Cornet.

#### LES PIÈCES À CONVICTIONS.

Il avait été établi par l'enquête et Marchandon a reconnu l'exactitude du fait, qu'en entendant le coup de sonnette du concierge, venu, comme on sait, à deux heures, voir si M<sup>me</sup> Cornet ne se trouvait pas indisposée, l'assassin, pris de peur, alla se cacher dans les cabinets d'aisances, où il resta jusqu'à cinq heures du matin.

M. Kuehn suppose que l'assassin avait dû y jeter une partie de ses vêtements et le couteau dont il s'était servi pour tuer sa victime. Aussi a-t-il fait vider la fosse d'aisances.

Commencée à neuf heures, cette opération a été terminée à dix heures un quart. On a retrouvé, dans la fosse, l'habit noir de Marchandon, déchiré en trois morceaux, un tricôt, trois serviettes et torchons dont l'assassin a dû se servir pour essuyer le sang dont il était couvert.

Ces loques maculées, soigneusement recueillies, seront jointes aux autres pièces à convictions, qui sont, comme nous l'avons dit plus haut, le revolver et la glace à main trouvés chez Marchandon à Compiègne.

#### REVUE FINANCIÈRE.

Le relèvement du marché qui s'était déjà bien annoncé jeudi, a pris depuis des proportions inespérées. La confiance dans le maintien de la paix européenne, l'abondance des capitaux mis à la disposition de la Bourse, enfin la bonne volonté de tous pour faire disparaître les traces des derniers événements, tout concourt à la reprise des affaires.

La parole est maintenant aux acheteurs. Les rentes françaises sont comme toujours, les premières à tracer le chemin. Le 3 0/0 est à 78.45, l'amortissable à 80.55, le 4 1/2 à 108.75. L'action du Crédit Foncier monte à 1,340, donnant un beau bénéfice aux acheteurs de la quinzaine et ce n'est qu'un début.

Le marché des obligations du Crédit Foncier est très-animé. Les Communes 1880 sont à 440. Les Foncières nouvelles 1885 sont recherchées avec 2 à 2.50 de prime sur le cours d'émission. La souscription a été trois fois couverte et plus du quart des titres est absorbé par les demandes d'unité sur un million d'obligations émises il y en a

230,000 prises par la plus petite épargne. On ne saurait faire un plus bel éloge du Crédit Foncier. De reste, par les garanties dont les obligations sont dotées et par les chances de fortune qu'elles offrent pour une mise de fonds accessible à tous, le Crédit Foncier mérite bien le succès grandiose qu'il vient d'obtenir.

La Société Générale s'est fait remarquer par son excellente tenue durant toute la période de la crise. Ce grand établissement de crédit consacre toutes ses forces au service de sa nombreuse clientèle et peut braver impunément les perturbateurs du marché. Une hausse importante est à prévoir. Les actions du Rio-Tinto vont avoir à toucher un dividende complémentaire de 7.50 par titre.

La Banque d'Escompte de Paris a naturellement éprouvé le contre-coup de la baisse qui a frappé les valeurs italiennes. Le relèvement inévitable et déjà commencé de ces valeurs enlèvera à la dépréciation des actions de la Banque d'Escompte de Paris sa force et sa raison d'être. Aussi sommes-nous certains que la Banque d'Escompte aussi injustement frappée reprendra bientôt sa marche en avant.

La Rente italienne sort victorieuse de l'épreuve à laquelle la crise l'avait soumise. Les dépréciations qui l'ont atteinte ne sont pas dues à l'affaiblissement d'aucun des éléments de sécurité ou d'avenir qu'elle possède. Ce sont des causes tout extérieures et d'ordre essentiellement passager qui ont fait perdre à ce fonds d'Etat une partie du terrain légitimement gagné depuis un an. Aujourd'hui que l'horizon s'est éclairci, il faut s'attendre à voir l'Italien reprendre sa marche ascendante et se rapprocher du pair son objectif actuel.

Crédit Lyonnais. — On reparle en Bourse de la situation extrêmement grave de la Société Foncière Lyonnaise. Le portefeuille du Crédit Lyonnais étant composé en grande partie des titres de cette Société et la diminution des dépôts nécessitant des réalisations prochaines, on s'attend à une forte baisse sur les actions des deux Sociétés. Ainsi se réalisent nos prévisions qui ont toujours assis la situation du Crédit Lyonnais vis-à-vis de la Foncière Lyonnaise à la situation du Grand Crédit Mobilier d'autrefois vis-à-vis de l'Immobilière.

La Société Immobilière malgré le génie des Paireux a tué le Crédit Mobilier. La Foncière Lyonnaise malgré M. Germain tuera le Crédit Lyonnais. On vend le Crédit Lyonnais à 520 quant à la Foncière son titre est sans marché.

Compagnie des Mines d'or de l'Indépendante. — La souscription aux 4,000 actions offertes au public, suit son cours avec le succès dû à cette brillante affaire.

Les versements sont reçus aux guichets de la Société des dépôts et comptes courants au crédit de MM. Maregard, Krauss et C<sup>ie</sup>, ou au siège social, 26, rue Richer, où l'on peut souscrire directement.

## CHRONIQUE LOCALE

### ET DE L'OUEST.

#### PASSAGE DU 2<sup>e</sup> PONTONNIERS.

La première colonne du 2<sup>e</sup> pontonniers sous le commandement du colonel, M. Suzoraz, est arrivée à Saumur aujourd'hui vers 40 heures, musique en tête, venant des Risières.

Cette colonne est partie d'Angers hier matin, à 5 heures 4/2.

L'effectif comprend 22 officiers, 600 hommes environ et 43 chevaux, appartenant aux 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 40<sup>e</sup>, 44<sup>e</sup>, 42<sup>e</sup>, 43<sup>e</sup> et 44<sup>e</sup> compagnies.

Ce soir, de 5 à 6 heures 1/2, la musique se fera entendre dans le Square du théâtre. (Voir ci-dessous le programme.)

La colonne partira de Saumur demain matin pour Loudun, où elle fera séjour jusqu'à vendredi à Mirebeau et arrivera samedi à Poitiers.

La seconde colonne du même régiment comprenant les sept premières compagnies quittera Angers mardi 28 avril, sous le commandement du lieutenant-colonel Belin. Son effectif sera de 21 officiers, 600 hommes et 44 chevaux. Elle suivra le même itinéraire, avec cette différence que le jour se fera à Saumur, au lieu de Loudun, les mercredi 29 et jeudi 30. Cette colonne quittera notre ville le vendredi matin 1<sup>er</sup> mai.

#### SQUARE DU THÉÂTRE.

### Musique du 2<sup>e</sup> régiment d'Artillerie Pontonniers

Concert du mardi 24 avril 1885 de 5 à 6 heures 1/2 du soir.

#### Programme.

- 1<sup>o</sup> Cabrion, allegro militaire. . . . .
- 2<sup>o</sup> Cerises Pompadour, grande valse. . . . .
- 3<sup>o</sup> La Famille Gayaut, quadrille, arrangé par. . . . .
- 4<sup>o</sup> Le Duc d'Olonne, ouverture. . . . .
- 5<sup>o</sup> Une Soirée à Bilbao, fantaisie. . . . .
- 6<sup>o</sup> Adam et Ève, polka pour deux pianos. . . . .

Le Chef de musique. HERNARD.

**TOURNÉES ARTISTIQUES.** — M<sup>me</sup> Emma Carina nous informe que sa troupe, sur le point de quitter Paris, jouera sur le théâtre de Saumur, le dimanche 3 mai, *LA PARI-SIENNE*, pièce nouvelle de M. Henri Bacque.

La compagnie artistique de M<sup>me</sup> E. Carina a déjà joué en province, avec un grand succès, le *Monde où l'on s'ennuie*, les *Danicheff*, *Michal Sirogoff*, *Ma Camarade*, *Divorçons*, *l'Ami Fritz* et le *Maître de Forges*.

**École de Tir du 3<sup>e</sup> bataillon du 70<sup>e</sup> régiment territorial d'infanterie, à Saumur.**

Dixième séance, du 19 avril 1885.

Tir réduit à 20 mètres.

Tireurs.....	79
Balles tirées.....	144
Balles mises.....	141
Nombre de points.....	374
Résultat: 97.36 p. 0/0.	

Prix, une épingle-insigne en vermeil: M. Millon, soldat de réserve à la 9<sup>e</sup> section d'administration.

11<sup>e</sup> séance le 26 avril 1885, à Terrefort, à 2 heures du soir.

Cible A. — Revolver 1873, à 30 mètres. — Inscription close à 2 h. 1/2.

Cible B. — Fusil Gras, à 200 mètres. — Inscription close à 2 h. 3/4.

Séances des 3, 10 et 17 mai 1885, à rayer du tableau de service.

Le Capitaine-Président,  
G. DOUSSAIN.

**PAUX BILLETS DE BANQUE.**

Dernièrement, la fille Charnacé, âgée de 19 ans, ayant acheté d'une de ses camarades, nommée Dutertre, une robe et un chapeau pour la somme de 60 fr., lui donna en paiement un billet de banque de 100 fr., sur lequel l'autre lui remit deux pièces de 20 fr. Mais lorsque la fille Dutertre voulut en faire usage, quelle ne fut pas sa stupéfaction de voir que le prétendu billet était tout simplement un prospectus-réclame de la maison Rozière, fabricant de panamine! Furieuse, elle courut chez la fille Charnacé, mais celle-ci avait déjà dépensé les deux louis qu'elle avait escroqués à sa camarade en plus de la robe et du chapeau.

La volée n'eut alors d'autre ressource que de déposer une plainte en escroquerie, et c'est ce qu'elle fit.

On ne tarda pas à découvrir que la fille Charnacé n'en était pas à son coup d'essai. Déjà elle avait essayé de placer un de ses billets chez M. Gasnier où elle l'avait offert en paiement de deux robes qu'elle avait choisies. Heureusement, M. Gasnier s'était aperçu à temps de la supercherie et n'avait pas livré la marchandise.

La fille Charnacé a été condamnée jeudi dernier par le tribunal correctionnel de Saumur à quatre mois d'emprisonnement.

Le dimanche 12 avril, un jeune homme de 15 ans, Louis Millon, se rendant à l'assemblée du Chapeau, trouva sur la route un papier plié en quatre ressemblant à un billet de 100 fr. Il le ramassa et entra immédiatement pour le changer au bureau d'ocroi. Le receveur, qui lui avait souvent donné de la monnaie pour son père, s'appretait à changer le billet lorsqu'ayant jeté un coup d'œil dessus, il remarqua que ce n'était autre chose qu'un prospectus-réclame, toujours de la maison Rozière, fabricant de panamine.

En raison de son jeune âge et de la possibilité qu'il ait agi de bonne foi, le jeune Millon ne sera pas poursuivi; mais il importe de mettre le public en garde contre cette inondation de prospectus.

Ils sont fort bien faits, du reste, les prospectus de la panamine, et ainsi rédigés:

**RÉCOMPENSE  
CENT FRANCS**

A qui prouvera que la panamine, etc., etc.

Ces indications sont entourées de vignettes et de cartouches disposés de façon à amener une confusion avec les vrais billets de 100 fr. Des personnes illettrées et peu habituées à manier des billets de banque peuvent s'y laisser prendre facilement.

**POITIERS.**

On lit dans le *Journal de la Vienne*:

« Poitiers vient de perdre un de ses enfants les plus érudits.

» Le docteur Ribault, doyen des médecins de l'arrondissement, vient de s'éteindre à Ligugé où de vives affections l'avaient retenu au début de sa carrière, et où il a passé toute sa vie en la consacrant entièrement aux soins de l'humanité et à l'étude de toutes les sciences.

» En outre de profondes connaissances médicales qui le plaçaient au rang des praticiens les plus habiles et les plus éclairés, le docteur Ribault était un latiniste, un helléniste et un mathématicien des plus distingués.

» La ville possède, sur le côté sud du théâtre, une méridienne courbe du temps moyen qu'elle doit à l'homme savant et modeste qui vient de mourir. Ce chef-d'œuvre d'exactitude et de précision restera comme l'attestation et le vivant souvenir d'une des plus belles intelligences auxquelles notre vieille cité a donné le jour et dont elle a le droit de s'enorgueillir. »

**TOURS.**

Avant-hier, vers quatre heures, un incendie s'est déclaré, rue Anglaise, chez M. Savault, loueur de voitures.

Dès les premiers cris d'alarme, les pompiers sont accourus à la hâte, mais, malgré la rapidité des secours, toute la maison a été la proie des flammes, ainsi que trois maisons voisines de l'appartement de M. Savault.

Les ouvriers de la maison Cartier, arrivés les premiers, s'employèrent vaillamment à préserver les voitures dont plusieurs sont presque brûlées.

Un des employés, M. Auguste Diruit, a eu les cheveux complètement brûlés.

Les employés de la gare de l'État et d'Orléans, les soldats de la caserne du Morier, accompagnés de leurs officiers, ont vaillamment fait leur devoir.

On nous dit que M. Le Goff, employé à la compagnie d'assurances *Le Phénix*, aidé de deux courageux citoyens et de deux sergents du 66<sup>e</sup>, fut assez heureux pour sauver un enfant qui se trouvait dans un lit situé au 2<sup>e</sup> étage.

M. Le Goff a eu les mains brûlées.  
(*Indépendant d'Indre-et-Loire.*)

Samedi matin, un détachement assez nombreux du 18<sup>e</sup> bataillon de chasseurs s'est embarqué au chemin de fer d'Orléans à destination du Tonkin.

Le régiment entier et la fanfare accompagnaient ces braves qui vont combattre pour la France sur une terre étrangère.

M. le général Schmitz, entouré de son état-major, a adressé à ceux qui partaient une courte allocution.

**A L'ÉPICERIE CENTRALE** on vend le sucre 1<sup>er</sup> choix 50 c. le 1/2 kil.; — le sucre cassé régulier à la mécanique, 55 c.; le savon de Marseille marbré bleu, qualité extra, 30 c.; le blanc, 1<sup>re</sup> qualité (marque Fournier), 35 c., et le blanc extra (marque Jounel), 40 c. le 1/2 kil.; cristaux de soude de Saint-Gobain, 45 c. le kil.

**Avis aux conservateurs.**

L'administration de la *Lanterne d'Arlequin* ose faire un nouvel appel aux conservateurs en faveur de la propagande par la presse. Il faut imiter les républicains et répandre la bonne presse à profusion. La presse est actuellement le levier le plus puissant pour soulever les masses.

A côté des journaux locaux, auxquels il faut accorder une grande partie des ressources dont dispose le parti conservateur, il faut placer une petite revue humoristique, mordante, vive, alerte, illustrée, à bon marché, comme la *Lanterne d'Arlequin*, que nos ouvriers et nos paysans lisent avec tant de plaisir. C'est cette vaillante publication qu'il faut répandre à profusion. Et cela coûte si peu! Il suffit de quelques francs, de quelques sous par semaine, pour en faire cadeau aux braves gens qui ne pensent pas à acheter des journaux, et auxquels on distribue gratis de mauvaises feuilles qu'ils repousseront dès qu'on aura su leur mettre de bons journaux entre les mains.

**SOUVENT MODE VARIE, BIEN FOL QUI S'Y FIE.** — Croirait-on que les remèdes eux-mêmes soient tributaires de la mode? En effet, c'est un bon ton aujourd'hui de prendre tel médicament, comme ce sera bon ton demain d'en prendre tel autre. Un seul remède a bravé jusqu'à présent et la mode et ses sottises préjugés; il a vécu, il vit, il vivra encore longtemps. Comme preuve à l'appui, nous citerons une lettre qui vient de nous être communiquée: « Le Pla (Ariège), le 8 novembre 1884. Depuis un an que

j'use de vos Pilules Suisses, je n'ai plus ces embarras gastro-intestinaux auxquels j'attribuais les violents maux de tête dont je souffrais auparavant. Je crois devoir encore à l'efficacité de ces pilules l'éruption qui a eu lieu sur tout mon corps et qui m'a immensément soulagé. Aujourd'hui je mange de bon appétit et je digère bien. Toutes les personnes auxquelles je les ai recommandées se félicitent aussi d'en faire usage. J'autorise M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris, à publier ma lettre, s'il le juge utile. (Signé) MONTAGNER. »

**BIBLIOGRAPHIE**

Nous ne saurions trop appeler l'attention de nos lecteurs sur le système de crédit offert par la Librairie Abel Pilon (A. Le Vasseur, successeur.) Cette administration, dont nous publions souvent des annonces, compte aujourd'hui plus de quatre cent mille souscripteurs, et son importance prend de jour en jour des développements plus considérables.

Ces succès n'ont pas lieu de nous étonner; le crédit accordé présente, en effet, des avantages qui permettent à toute personne de posséder les plus grands ouvrages scientifiques littéraires, historiques, géographiques, etc., sans débours apparent (cinq francs par mois par chaque centaine de francs d'achat). Nous avons en main le Catalogue général de cette maison, le plus complet de ceux qui existent en librairie; nos lecteurs peuvent se le procurer en faisant directement la demande, rue de Fleurus, 33, à Paris.

**LA SEMAINE ILLUSTRÉE**

Prix: 30 centimes le numéro.

Sommaire du numéro du 18 avril 1885.

*Chronique parisienne*, par A. de Bonviller.  
*Bagnères-de-Bigorre*, 8 gravures, par Paul Perret.  
*Morituri ou l'agonie d'une race* (suite), par J.-J. Kraszewski.  
*Profil de Peintres contemporains: Le Marié des Landelles*, Madeleine Lemaire, par Melchior Mocker.  
*Chronique théâtrale*, par La Framboisière.  
*Nécrologie*.  
*Bibliographie*, par A. de Ranfaing.  
*Sphinxiana*.

Abonnement: Un an, 14 fr.

Librairie H. OUDIN, 51, rue Bonaparte, Paris, ou à Poitiers, 4, rue de l'Éperon.

**BOURSE DE PARIS.**

DU 20 AVRIL 1885.

Rente 3 0/0.....	78 50
Rente 3 0/0 amortissable.....	80 25
Rente 4 1/2.....	104 15
Rente 4 1/2 (nouvelle).....	108 70
Obligations du Trésor.....	508 »

**CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (25<sup>e</sup> ANNÉE)**

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C<sup>ie</sup>, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

**Feuilleton de l'Écho Saumurois.**

**UN AMOUR DE LOCATAIRE**

III

— Eh bien, ma chère amie, s'écria M<sup>me</sup> Lo-chard, lorsque le train eut tourné la colline, que pensez-vous de la noce?

— Elle a été intéressante du commencement à la fin.

— Comment trouvez-vous ma bru?

— Jolie.

— Et mon Ursin?

— Très-distingué.

A ce compliment, M<sup>me</sup> Lo-chard leva les yeux au ciel avec satisfaction.

— L'église en contenait-elle de ce monde pendant la cérémonie, poursuivit-elle; mon fils en a-t-il donné de ces poignées de main en sortant du temple! Ah! c'est que nous ne sommes pas gens de rien; de père en fils les Lo-chard sont connus.

— Même à Sens, répliqua M<sup>me</sup> Bontemps avec un sourire plein d'ironie, vous êtes une heureuse mère et vous avez bien fait les choses.

— Oui; mais je sais ce qu'il m'en coûte.

— Peuh! dix mille francs!

— Trouvez-vous que ce n'est rien?

— C'est quelque chose; mais puisque vous le pouviez.

— Certainement, je le puis; seulement, il n'en est pas moins vrai que j'ai dix mille francs de moins dans mon porte-monnaie qu'au moment de notre rencontre.

— Quand je pense que je pourrais....

— Vous dites?

— Rien.

— Comment rien, je ne suis pas sourde, pourtant?

— J'allais trop parler.

— Voyons, pas de faux-fuyants, d'après la phrase commencée, je m'attendais à cette fin.... que je pourrais vous les faire gagner si je le voulais.

Madame de Bontemps baissa les yeux et ne répondit pas.

— Parlons d'autre chose, fit-elle au bout d'une minute.

— Je tiens, au contraire, à ce que nous causions de ces dix mille francs: dites-le moi franchement, êtes-vous à même de me faire rentrer en possession de mes dix billets de banque?

— Puisque vous m'y obligez: oui.

— Comment cela?

— C'est mon secret.

— Ah! mais dites donc, je ne vous quitte plus;

vous me devenez précieuse; s'il en est ainsi, je vous offre chez moi pendant un an, la table et le logement, et je saurai récompenser généreusement vos services. — Combien de temps vous faut-il pour mener à bien cette opération?

— Quinze jours.

— Vrai, dans la quinzaine, j'aurai gagné l'apport d'Ursin?

— Je vous le jure; à une condition, toutefois.

— Je les accepte toutes.

— C'est que personne ne le saura.

— Je suis muette comme la tombe. Mais, êtes-vous sûre du placement? Il y en a tant de mauvais par le temps qui court, opérez-vous sur des valeurs étrangères?

— Il n'est point question d'affaires de bourse, poursuivit gravement M<sup>me</sup> de Bontemps, donc aucun risque à courir, nul désastre à redouter.

— De quoi donc s'agit-il?

— Je vous l'ai dit, c'est affaire entre le ciel et moi.

— Est-ce que vous jetez des sorts?

— Je puis faire du mal aux méchants, comme je puis procurer beaucoup de bien aux gens que j'estime: avec la science, que ne peut-on résoudre aujourd'hui!

« Il y a un ou deux siècles, le diamant, par exemple, était un minéral des plus chers et des plus précieux, vu sa rareté; on le trouvait seulement chez

les rois et les princes, il fallait une grande fortune pour l'acquérir; actuellement, nous savons que le diamant n'est que du charbon pur, et les imitations que l'on en fait sont tellement perfectionnées que les plus fins s'y trompent. — Tenez, ajouta M<sup>me</sup> de Bontemps en tirant un écrin de sa poche et en faisant jouer le ressort, que dites-vous de ceux-ci?

La fermière eut comme un éblouissement.

— Dieu, que c'est beau! s'écria-t-elle, ils sont vrais, n'est-ce pas?

— Je les ai payés cinquante mille francs.

Madame Lo-chard joignit les mains et poussa un long soupir d'admiration. — Puis, revenant à son idée: comment vous y prenez-vous pour faire revenir dix mille francs disparus?

— Ma chère dame, je vous l'expliquerais que vous n'y comprendriez rien: avez-vous médité la *Grimoire*, les *Merveilles de la Magie*, le *Grand-Albert*? non, n'est-ce pas; alors tout ce que je pourrais vous dire serait de l'hébreu pour votre oreille.

Madame Lo-chard n'en revenait pas de sa surprise.

(A suivre.)

SOPHRONYME LOUDIER.

# TOURNEE COMMERCIALE DES GRANDS MAGASINS GENERAUX

## DES NOUVEAUTÉS FRANÇAISES ET DE PARIS

**CREÉS POUR FAVORISER le DEVELOPPEMENT du COMMERCE et de L'INDUSTRIE en FRANCE**  
Installation provisoire, RUE D'ORLÉANS, 55, salle des Ventes Publiques, SAUMUR

Nous croyons devoir annoncer au public, qu'en raison de son importance, notre Maison a été chargée, PAR UNE RÉUNION D'INDUSTRIELS FRANÇAIS, de l'écoulement d'une grande partie de leurs produits. En conséquence, à partir de **jeudi prochain 23 avril**, il sera fait une vente au détail et à l'amiable, sous la surveillance de M. GAZAVE, administrateur-délégué. Afin d'éviter toute confusion, les nouveaux prix de vente seront marqués à l'encre rouge.

### NOUS DONNONS CI-DESSOUS UN APERÇU DE QUELQUES PRIX DE FABRIQUE :

VALEUR		VENDU		VALEUR		VENDU		VALEUR		VENDU	
Mouchoir ourlet, à vignette.....	» f. 25	» f. 05	Mérimos noir, pur laine, grande larg.	2 f. 25	1 f. 45	Roubaix pur laine, grande largeur...	2 f. 25	1 f. 45	Lampas broché, largeur 1 mètre 30.	3 f. 50	1 f. 45
Mouchoir — initiales brodées...	» 40	» 10	Cachemire —	2 50	1 75	Velours ciselé, toutes nuances.....	4 50	1 95	Tapis de table broché.....	3 45	1 85
Serviette de toilette, nid d'abeille...	» 40	» 10	Flanelle pure laine, décatie.....	1 50	» 75	Flanelle de Mouy, grande largeur...	4 75	2 75	Couverture blanche, tricot.....	6 50	3 90
Torchon essuie-main, fil.....	» 45	» 20	Flanelle lisse incontractible.....	2 25	1 45	Doublures.....	» 80	» 35	Couvrepiéd, piqué-outé.....	8 50	4 90
Calicot Shirting, le mètre.....	» 45	» 25	Flanelle — ponceau.....	2 50	1 45	Descentes de lit.....	2 75	1 45	Descente de lit, moquette fleurs...	5 20	2 95
Mousseline brodée, p. rideaux —	» 35	» 15	Drap Molleton, largeur 130.....	4 75	2 90	Tapis feutre.....	3 50	1 95	Tapis, passage escalier.....	» 90	» 45
Guipure Franç. p. rideaux —	» 50	» 25	Drap pur laine, façonné.....	42	» 6	Mouchoir Cholet.....	8 50	4 90	Moquette tapis, largeur 68 cent.....	3 50	1 75
Nappes fil, encadrées.....	2 50	1 65	Drap, pour complet, homme.....	8 50	4 90	Carpette Java.....	12	» 6	Carpette moquette, long. 2.20 larg. 1.80	12	» 5
Toile fil, pour chemises, 80 cent.....	» 85	» 55	Drap pur laine, chevrotte.....	7 50	2 45	Châles, mérinos noir.....	25	» 12	Carpette moquette, long. 2 larg. 1.40	22	» 12
Toile fil, pour drap de lit, le mètre...	1 10	» 70	Gros grain, tout soie.....	4 75	1 45	Carrés orientaux.....	40	» 19	Couvertures voyage, double face...	19	» 9
Toile fil, sans cout., p. drap de maître	3 50	2 45	Satin de Lyon, extra.....	5 50	2 90	Bas coton couleur, pour femmes...	1 25	» 45	Carpette moquette, 2 mètre sur 3...	55	» 39
Œil de perdrix, pour linge.....	» 95	» 55	Brocart double, face tout soie...	9 50	5 90	Chaussettes écruées, pour hommes...	1 25	» 45	Tapis arabe, authentique.....	80	» 35
Piqué blanc.....	» 90	» 45	Fantaisie nouveauté, pour robes...	» 50	» 25	Descente de lit, chèvre du Liban...	35	» 19	Tapis Daghestan.....	220	fr. 130
Mérimos noir, pur laine.....	1 75	1 10	Fantaisie écossaise, grande largeur...	1 50	» 95	Croisé cachemire, pour tentures...	» 75	» 35	Portière confection, à têtes flamandes	10	» 4

**Choix considérable de Blancs, fil et coton, Lainages pour Robes, Soieries, Tapis, Tissus de style pour Meubles, Draperie, Mérinos**

*Nous engageons les amateurs et connaisseurs à visiter notre splendide choix de Tapis et Portières arabes et d'Orient. (Dépôt de la maison Hassem-Soliman, de Constantinople)*

**RÈGLEMENT DE LA VENTE : La vente aux marchands a lieu de 8 à 9 heures du matin; les magasins sont fermés de midi à 1 heure.**

**Tribunal de commerce de Saumur.**  
**FAILLITE RAIMBAULT, EMILE.**  
Par son jugement en date du 20 avril 1885, le Tribunal de commerce de Saumur a reporté au 15 janvier 1885 l'ouverture de la faillite du sieur Raimbault, marchand mercier à Saumur.  
Pour extrait :  
(378) *Le Greffier, GAUTIER.*

**Tribunal de commerce de Saumur.**  
**FAILLITE SERISIER, LUDOVIC.**  
Par son jugement en date du 20 avril 1885, le Tribunal de commerce de Saumur a reporté au 1<sup>er</sup> novembre 1884 l'ouverture de la faillite du sieur Serisier, marchand mercier à Saumur.  
Pour extrait :  
(379) *Le Greffier, GAUTIER.*

**Études de M<sup>e</sup> FELIX COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué,**  
**et de M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur.**

**VENTE**  
PAR ADJUDICATION,  
Le dimanche 26 avril 1885, à une heure de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> PINAULT, rue Beaurepaire, il sera procédé à la vente par adjudication en un seul lot de l'immeuble ci-après, appartenant aux mineurs Rousteaux.

**Un Pré**  
Dit le PRÉ-DES-CINQ-JRUX  
Sis commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent,  
Contenant environ 1 hectare 76 ares.  
Sur la mise à prix de sept mille francs, ci..... 7.000  
S'adresser, pour renseignements, soit à M<sup>e</sup> DE NEUVILLE, soit à M<sup>e</sup> PINAULT, dépositaire du cahier des charges.  
(380)

**M. GIRARD**  
5, rue du Puits-Tribouillet, 5,  
SAUMUR  
Plans de propriétés, Nivellement, Arpentage, Partages de terrains, Bordages, Expertises et rapports.  
Vérification et règlement de mémoires.

**Études de M<sup>e</sup> SOUDÉB, avoué, et de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Angers.**  
VENTE en cinq lots, sur licitation, le mardi 12 mai 1885, à une heure de l'après-midi, en l'étude de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Angers, rue Saint-Blaise,

**DE SIX MAISONS**  
Sises à Angers, Jardins et dépendances, sur les mises à prix ci-après :  
1<sup>er</sup> Lot. — Deux maisons, boulevard de Laval, 14 et 16 : 23.000 fr.  
2<sup>e</sup> Lot. — Maison, boulevard de Laval, 18 : 13.000 »  
3<sup>e</sup> Lot. — Maison, rue du Saint-Esprit, 9 : 18.000 »  
4<sup>e</sup> Lot. — Maison, rue du Saint-Esprit, 7 : 1.500 »  
5<sup>e</sup> Lot. — Maison, rue Saumuroise, 99 : 9.000 »  
S'adresser auxdits M<sup>e</sup>s CHASLE et SOUDÉB et à M<sup>e</sup> RICOT.  
Pour insertion sommaire,  
(381) *SOUDÉB.*

**A VENDRE**  
VINS BLANCS en bouteilles et FUTAILLES vides.  
S'adresser au Château de la Perrière, commune de Saint-Cyr, ou à M. BRUNET-GAUBON, négociant à Saumur, rue de la Petite-Bilange. (382)

**A VENDRE**  
**UNE MAISON**  
Située à l'angle de la place Saint-Pierre, n<sup>o</sup> 8, et de la rue de la Tonnelles.  
S'adresser à M. GABLIN, rue d'Orléans, 25, ou à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

**A LOUER**  
PRÉSENTMENT,  
En totalité ou par parties,  
**MAISON**  
Située rue du Port-Cigogne et rue des Capucins,  
Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien affrUIT, pompe, etc.  
S'adresser, pour visiter, à M<sup>me</sup> veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

Construction d'appareils de Chauffage  
EN TOUS GENRES  
**OURTOULE-MARTRES**  
FUMISTE  
28, rue Brault, Saumur.  
Spécialité de Calorifères  
Cheminées marbre, faïence et tôle.

**PAPIERS DE TENTURE**  
**LIQUIDATION**  
Pour cause de fin de bail.  
M. COLOMBEL, rue de la Tonnelles, à Saumur, fait savoir qu'il vendra, à des conditions très-avantageuses, tous les articles composant son magasin de Papiers de tenture, Toiles cirées, etc.

**A Vendre ou à Louer**  
**VASTE MAISON**  
Place Saint-Pierre.  
S'adresser à M<sup>e</sup> PINAULT, notaire, ou à M. PITON, à Tours. (819)

**A LOUER**  
Ancienne MAISON FOURNÉE père, nouvellement réparée, rue Verte, n<sup>o</sup> 2 ;  
Remise et écurie.  
S'adresser à M. PAUMIER, débitant, place de l'Arche-Dorée. (302)

**A VENDRE**  
BEAU ET BON Cheval de coupé, Irlandais, alezan, 7 ans, 1<sup>er</sup> 59, très-sage, se monte bien, vendu avec garanties.  
S'adresser 34, rue de Bordeaux.

**A VENDRE**  
D'OCCASION  
VOITURE AMÉRICAINE ou fermée à volonté. Bon marché.  
S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**  
VIN ROUGE récolte 1884, 110 francs les 220 litres.  
S'adresser à M<sup>e</sup> CHICOTEAU, notaire à Loudun, ou à son Garde, à Gizeux, par Bourgueil.

**A VENDRE**  
Au Comptant  
Fûts vides à retourner  
Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :  
Vin rouge nouveau à 70 francs ;  
Vin rouge supérieur à 100 francs ;  
Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.  
Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 9 degrés.  
Des échantillons sont envoyés sur demande. (359)

**A LOUER** A LOCHES (à 5 minutes de la Gare), à une heure de Tours, par le chemin de fer de Tours à Châteauroux, **le Château de Vauchignard**  
comprenant : salon, salle à manger, six chambres à coucher avec cabinets de toilette dans les tourelles, écurie, remise, vaste terrasse, jardins, grande promenade plantée de tilleuls, superbe situation à l'abri du nord, vue splendide sur toute la vallée.  
S'adresser : à Loches, à M. JOURS-RAND, banquier, route de Tours ; à Levallois-Perret (Seine), à M. DUCHEMIN, architecte, 122 bis, rue de Gourcelles. (348)

**MANUFACTURE**  
DE  
**PIANOS et HARMONIUMS**  
**LÉPICIER**  
Rue de Montreuil, 119, Paris.  
26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS.  
12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.  
Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.  
L'un des accordeurs de la maison est en ce moment à Saumur. Adresser les demandes au bureau du journal.

**LE JOURNAL DES CAMPAGNES**  
Et d'Agriculture progressive réunis  
29<sup>e</sup> ANNÉE  
Paraissant tous les samedis  
AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES  
6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.  
Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.  
Administration : 6, rue Cardinale, et 2 bis, rue de l'Abbaye, à Paris.

**ON DEMANDE** un jeune homme pour apprendre le commerce de chaussures, 33, rue Saint-Jean. (373)

**ON DEMANDE une bonne cuisinière.**  
S'adresser au bureau du journal.

**CAFÉ BARLERIN** hygiénique de santé, stomachique et fortifiant, préparé par M. BARLERIN, ph.-chim., à TARLAGE (Rhône).  
Le CAFÉ BARLERIN est recommandé aux personnes nerveuses ; il facilite la digestion, guérit la gastrite, les gastralgies et les irritations d'intestins ; il détruit la constipation, stimule l'appétit, rend le sommeil aux personnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la MIGRAINE et les NÉURALGIES. Le CAFÉ BARLERIN est un fortifiant par excellence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygiénique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques. Des milliers de MALADES doivent leur guérison à l'usage du CAFÉ BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le CAFÉ BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adoucissants et dont la composition chimique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en réputation.  
Se vend en boîtes de 1 kilog. pour 200 tasses, prix : 4 fr. ; de 500 gr., pour 100 tasses, prix : 2 fr. ; de 250 gr., prix : 1 fr. 25.

**LE COLLIER GALVANO-ÉLECTRIQUE** du docteur WIATKA  
est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des maladies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix : 2 fr.  
Produits admis à l'Exposition universelle de Paris, 1878, avec 2 médailles d'honneur, se vendent à Tarlarage en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.  
Dépôt à Saumur chez M. GONDE épiciers, rue d'Orléans. (450)

**INJECTION PEYRARD**  
Ex-Pharmacien à Alger  
Plus de Mercure, plus de Océane, plus de Cubebe! L'Injection Peyrard est la seule au monde qui ne contienne aucun principe toxique, ni caustique, guérit réellement en quatre à six jours.  
RAPPORT : Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 12 ans, 50 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans ; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Un deuxième essai fait sur 100 Européens a donné 184 guérisons.  
Chez l'inventeur, H. PEYRARD, Place du Capitole, Toulouse.  
Dépôt à Saumur, chez M. GONDE.